

**PostFinance est prête
pour l'avenir**

Exposé de Rolf Watter

Président du Conseil d'administration de PostFinance

25 juin 2013

SEUL LE TEXTE PRONONCE FAIT FOI

Mot de bienvenue

Permettez-moi tout d'abord de me présenter brièvement. Dans le cadre de mon «activité principale», si je puis m'exprimer ainsi, je suis avocat. Je travaille au sein du cabinet Bär & Karrer, où je dirige l'équipe Transactions. J'enseigne aussi à l'Université de Zurich – bien que tout à fait ponctuellement en ce moment – et c'est dans ce contexte que je rédige des publications sur la gouvernance d'entreprise et sur les questions du droit des transactions.

Depuis quelques années, je siège au sein de plusieurs conseils d'administration, ce qui m'a permis d'acquérir une bonne expérience du travail et de la conduite de ce type d'organe. Je suis actuellement président du Conseil d'administration de Nobel Biocare et pour encore environ six mois membre du Conseil d'administration de Zurich Assurance. Parmi mes mandats passés, je mentionnerais entre autres Syngenta et Centerpulse.

Mission du CA

Demain, PostFinance va devenir PostFinance SA. Et donc, dès demain, le Conseil d'administration de PostFinance SA prendra officiellement ses fonctions. Nous nous sommes déjà attelés à notre tâche depuis plusieurs mois, mais c'est avec le transfert des activités au sein de la nouvelle SA que le Conseil d'administration va maintenant endosser formellement son rôle d'organe stratégique suprême de PostFinance SA et prendre en main toutes les tâches qui lui incombent à ce titre.

Organisation du CA de PostFinance

Le **Conseil d'administration** de PostFinance a déjà tenu cinq réunions (la sixième ayant lieu cet après-midi). Nous avons approuvé des directives et des règlements, commencé à étudier les dossiers et discuté de diverses questions importantes, tout en nous familiarisant avec l'entreprise. Nous avons structuré l'organisation du Conseil d'administration et défini son mode de collaboration avec le management.

Le nombre et la compétence des membres qui le composent ainsi que les différents comités constitués permettront au Conseil d'administration de PostFinance SA de mener à bien sa mission. Les normes de gouvernance en vigueur dans le secteur financier sont appliquées comme il se doit, ce que la société de contrôle externe indépendante et la FINMA ont déjà confirmé.

Selon les statuts, le Conseil d'administration doit compter sept à neuf membres. Ils sont au nombre de sept pour l'instant, mais, si le besoin s'en fait sentir, d'autres membres pourront les rejoindre. Nous avons constitué trois comités au sein du Conseil d'administration: Audit, Risques et Organisation/Nomination/Rémunération (ONR). Cette structuration répond aux exigences de la norme applicable aux banques. Chaque comité est composé de trois personnes (un président et deux membres), qui sont chargées de préparer les dossiers à soumettre au Conseil d'administration dans son ensemble. Tous les membres du Conseil d'administration siègent au sein de l'un ou, au maximum, de deux de ces comités.

Audit :

- Tâches : comptabilité, rapports financiers, révision interne, sociétés de contrôle externes, risques non financiers
- Participants : A. P. Vassalli (responsable), R. Watter, P. Frost

Risques :

- Tâches : risques financiers, politique de placement, compliance
- Participants : P. Frost (responsable), P. Koradi, M. Troyanov

ONR :

- Tâches : orientations stratégiques, principes de gestion, structure organisationnelle, système de rémunération
- Participants : M. Durrer (responsable), R. Watter, S. Ruoff

Le Conseil d'administration de PostFinance SA est chargé de la conduite stratégique de l'entreprise. L'assemblée générale est l'autorité suprême. Etant donné que PostFinance appartient à 100% à La Poste Suisse SA, c'est le Conseil d'administration de la Poste qui assume le rôle de l'assemblée générale. L'assemblée générale ordinaire a lieu une fois par an. C'est aussi l'assemblée générale qui désigne les membres du Conseil d'administration de PostFinance, dans le cadre d'un vote qui a lieu tous les deux ans. Les membres du Conseil d'administration mettent un terme à leur fonction dès lors qu'ils l'ont exercée pendant douze ans, ou qu'ils ont atteint l'âge de 70 ans.

Le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA et celui de PostFinance SA assurent la **coordination de la démarche stratégique entre la maison mère et la filiale**. La Direction du groupe Poste et la direction de PostFinance sont responsables de la coordination opérationnelle des entreprises. Dans ce cadre, elles prennent des décisions qui leur sont propres. Une concertation permanente entre la Poste et PostFinance permet de garantir la bonne marche des affaires ainsi que l'exploitation commune des processus et des infrastructures (p. ex. le réseau d'offices de poste). Hansruedi Köng participe à toutes les sessions de la Direction du groupe Poste (sans droit de vote).

Stratégie et vision de PostFinance

Dans les mois qui viennent, le Conseil d'administration de PostFinance va consacrer beaucoup de son énergie à la définition de la stratégie et de la vision de PostFinance à partir de 2014. La stratégie pour l'année de transition 2013 a déjà été établie et approuvée l'an dernier. Le Conseil d'administration prévoit de finaliser la nouvelle vision de l'entreprise pour l'automne.

Objectifs du Conseil fédéral

La stratégie et la vision de PostFinance SA sont alignées sur les grands objectifs stratégiques fixés par le Conseil fédéral en décembre dernier pour les années 2013 à 2016. Parmi ces objectifs figure la fourniture d'un service universel de bonne qualité pour le trafic des paiements. Par ailleurs, le Conseil fédéral attend de PostFinance qu'elle conforte sa position de banque établie en:

- conservant sa place de leader sur le marché du **trafic des paiements** à l'échelle nationale et internationale,
- développant ses **offres pour la clientèle**, soit par ses propres moyens, soit en collaboration avec d'autres banques,
- restant un **investisseur important** sur le marché monétaire et sur le marché des capitaux, en Suisse comme à l'étranger, tout en effectuant des placements conformes à ses directives en la matière.

Je suis convaincu que PostFinance, en tant que banque et en tant que SA, saura atteindre les objectifs du Conseil fédéral.

Je me réjouis à l'idée que PostFinance puisse, au terme de longs préparatifs, continuer à aller de l'avant sur la voie de la réussite. J'insiste sur le verbe «continuer», car il ne s'agit pas d'un nouveau départ. PostFinance est solidement établie sur le marché grand public en Suisse et peut déjà se prévaloir d'une réussite exemplaire.